

## RAPPORT ANNUEL 2020-2021

1<sup>er</sup> août 2020 au 31 juillet 2021

L'année 2020-2021 a été une première année d'existence riche en rencontres et en surprises pour l'association. De la création de l'association en juin 2020 à la délivrance de l'attestation d'exploiter en septembre 2021, en passant par la période COVID-19, l'association est passée par des moments intenses mais a su relever les défis et avancer sans perdre espoir pour l'ouverture du premier groupe de jeu en forêt à Genève.

### **1 ACTIVITES DE L'ASSOCIATION, PETIT HISTORIQUE**

L'association « A la forêt ! » est officiellement créée lors de l'AG constitutive du 5 juin 2020.

Dans l'idée de la création d'un groupe de jeu en forêt pour des enfants en âge préscolaire dans le bois des Rousillons, des prises de contact ont été établies avec plusieurs entités meyrinoises. Nous avons rencontré les propriétaires du site pour demander leur accord de se rendre dans le bois. Comme le service Parcs et Promenades de la commune de Meyrin entretient les lieux, une visite du bois a été organisée avec l'association et des collaborateurs de la ville de Meyrin. Des coupes ont été faites pour « sécuriser » la forêt.

Nous avons rencontré le Service Petite Enfance de la commune de Meyrin avec qui une belle synergie s'est tout de suite créée.

A la recherche d'un lieu de repli adéquat, nous avons contacté le Jardin Robinson de Meyrin qui nous a également offert son soutien et nous a ouvert ses locaux en cas de besoin, selon un protocole établi ensemble.

Après de longs mois de recherche d'un éducateur ou d'une éducatrice de l'enfance pour compléter l'équipe, l'arrivée dans le projet de Catherine à la fin du printemps 2020 nous a permis de poursuivre l'avancement du dossier à présenter au service délivrant les autorisations pour les activités liées à la petite enfance, le SASAJ (Service d'Autorisation et de Surveillance de l'Accueil de Jour).

En septembre 2020, l'association propose l'ouverture d'un groupe parents-enfants afin de démarrer les activités sur le terrain, de se faire connaître et de permettre aux futurs enfants de se familiariser avec les lieux et l'équipe. L'équipe de trois accompagnant.e.s encadre le groupe.

Malgré l'arrêt lié aux restrictions sanitaires entre le 27 octobre 2020 et le 9 mars 2021, le groupe a rapidement trouvé du succès et une liste d'attente a été créée en cours d'année.

En novembre, le canapé forestier a été refait à neuf par l'association et des parents. Un chantier participatif qui s'est avéré un peu particulier à cause des restrictions sanitaires.



En décembre 2020, le comité s'est réuni pour faire un point de la situation et rediriger le projet suite à des divergences quant à son orientation. L'éducatrice a quitté le projet et les recherches d'une personne diplômée dans la petite enfance ont repris.

Les animations en forêt ont redémarré mi-mars, encadrées par Aurélie et Jordi.

En Avril, Claire qui accompagnait son fils au groupe parents-enfant, a été séduite et a rejoint l'équipe en tant qu'éducatrice, proposant de participer à l'animation du groupe de jeu pour la rentrée 2021-2022. Ceci nous a permis de relancer les démarches auprès du SASAJ pour l'obtention de l'autorisation d'ouverture.

Le 1<sup>er</sup> juin, l'association rencontre le SASAJ et présente le dossier complet réunissant toutes les pièces et documents demandés pour la demande d'autorisation de l'ouverture du groupe de jeu. Une visite des lieux est organisée laissant les deux chargées d'évaluation très enthousiastes. Malheureusement le retour officiel est négatif. Nous passons l'été dans les préparatifs d'une rentrée sans savoir si celle-ci pourra avoir lieu.

En parallèle toutefois, Aurélie envisageait depuis le printemps la création d'un groupe de jeu pour les plus grands les mercredis (ceci n'est pas soumis à autorisation). Elle propose et monte avec Erica le projet des Aventuriers du mercredi qui démarrera à la rentrée.

Le 21 septembre, nous recevons enfin l'autorisation formelle d'ouverture du groupe de jeu des Mardis des tout-petits, qui débutera le 5 octobre.

## 2 SUR LE TERRAIN



L'exercice 2020-21 a donné lieu à 22 sorties parents-enfants, chacune portant sur un thème naturaliste lié à la saison et à la faune et flore locale, permettant ainsi à chacune et à chacun d'approfondir ses connaissances naturalistes. Nous avons par exemple évoqué la vie des chauves-souris, réalisé des recettes à base de plantes sauvages comestibles, observé le développement des bourgeons, brûlé le

bonhomme hiver, couru sur les traces de sanglier, construit des nids géants ou appris le cri des animaux.

Chaque sortie était construite de manière à introduire le thème de façon ludique (mime, anecdote, indices, ...), puis à le vivre au travers d'activités sensorielles, créatrices, des jeux, de parcours, etc. Une collation en milieu de matinée et une clôture avec une histoire toujours en rapport avec le thème rythmaient les matinées.



En moyenne ce sont 19 participants dont 11 enfants qui participaient aux sorties, avec un maximum de 27 personnes présentes lors d'une sortie fin avril.

Un souper au cœur du canapé forestier a pu clore cette année d'aventure parents-enfants.



### **3 SOUTIEN DU SPE**

Le Service Petite Enfance (SPE) de la commune de Meyrin nous a soutenu dès les premiers contacts. Il a pu nous réserver le canapé forestier les mardis matin, ainsi que les mercredis matin dans un deuxième temps pour le groupe des Aventuriers selon entente avec les encadrants de la Marelle qui l'utiliseront également sporadiquement.

Le SPE nous a par ailleurs généreusement soutenu financièrement par une donation en décembre pour le lancement des activités de l'association. De plus, il nous a fourni de précieux conseils ainsi qu'une lettre de soutien pour le démarrage de nos activités.

### **4 DEMANDE D'AUTORISATION**

Les démarches pour la demande d'autorisation nous ont bien occupés durant cette année. Plusieurs documents ont été produits en vue de présenter un dossier complet au SASAJ.

Le 1er juin 2021, nous avons pu rencontrer les chargées d'évaluation du SASAJ qui se sont montrées très enthousiastes au projet. La découverte du lieu a rapidement été agendée et le bois des Rousillons, sous un soleil charmeur, a conquis ses visiteuses. Le retour officiel est cependant beaucoup plus sceptique et impose des conditions rendant l'ouverture impossible car bien trop coûteuse en ressources humaines.

Après discussions et ajustements cependant, nous avons finalement reçu le 21 septembre 2021 l'autorisation d'ouvrir, pour un public préscolaire, le premier groupe de jeux en forêt à Genève !

### **5 OBSERVATIONS NATURALISTES**

Bien que le travail administratif ait été de taille cette année, nous avons eu de belles surprises lors de nos sorties ; des cigognes dans le ciel, des combats entre buses et milans, des colonies de cloportes, ... Ou encore la rencontre avec les campagnols qui guettaient les restes de fruits secs tombés dans le canapé, des traces de sangliers ou des couches de chevreuils, sans oublier ce fameux jour où biches et cerfs déchaînés (en fait les enfants cette fois) ont bramé dans toute la forêt pour appeler le reste de la harde, et finissaient par la retrouver... avec de grands éclats de rires !



### **6 FINANCES**

Sur le plan financier, l'exercice 2020-21 se termine très positivement grâce au don de CHF 1'000.- de la Ville de Meyrin et au fait que toutes les activités

ont été conduites sur une base entièrement bénévole. Il s'agit de très nombreuses heures d'animation, de préparation de sorties, de gestion de projet, de mise en place de l'administration, de rencontres et de coordination.

La participation demandée pour les sorties parents-enfants était symbolique, CHF 20.- par matinée, car il s'agissait de faire connaître le projet et de s'installer dans ces activités.

Les recettes du groupe parents-enfants se montent à CHF 4'640.- pour des dépenses de CHF 685.46 correspondant essentiellement aux collations et à un minimum de matériel pédagogique, d'équipement, quelques frais d'entretien, d'assurance et de promotion.

Avec encore quelques dons de parents (CHF 160.-), le résultat de cette première année d'exploitation se monte à CHF 5'114,54 ; il permet d'aborder la suite des activités avec un petit coussin bienvenu.